

Le paiement pour services environnementaux

Le paiement pour services environnementaux (PSE) en République démocratique du Congo constitue une solution innovante pour promouvoir la justice écologique et l'économie verte. Pour Jean-Claude Matiti Kiazola, son succès dépend non seulement de cadres institutionnels solides, de la transparence et d'une implication effective des acteurs locaux. Éditions L'Harmattan, novembre 2025.

Titre

Le paiement pour services environnementaux

Une solution pour la justice écologique et l'économie verte en République démocratique du Congo

Auteur

Jean-Claude Matiti Kiazola

Éditeur

L'Harmattan

Coll.

Harmattan RDC

ISBN

978-2-336-57224-6

Pages

154

Sortie

novembre 2025

Jean-Claude MATITI KIAZOLA

Â

Le paiement pour services environnementaux (PSE) en République démocratique du Congo constitue une solution innovante pour promouvoir la justice écologique et l'économie verte. Ce mécanisme rémunère les communautés locales pour leurs efforts de conservation, en valorisant les services rendus par les écosystèmes, comme la séquestration du carbone ou la protection de la biodiversité. Il favorise une répartition équitable des bénéfices issus des ressources naturelles, tout en réduisant les inégalités environnementales. En soutenant les moyens de subsistance des populations, le PSE stimule une transition vers une économie verte, en intégrant durabilité et équité sociale.

Pour Jean-Claude Matiti Kiazola, le succès du PSE dépend de cadres institutionnels solides, de la transparence et d'une implication effective des acteurs locaux. Malgré les conflits fonciers et la corruption, le PSE permet de concilier développement économique, justice sociale et préservation environnementale en RDC.

L'auteur - Spécialiste en systémique, biodiversité, conservation de la nature, dynamiques écologiques et savoirs endogènes avec une attention particulière aux enjeux locaux, acteur de la Société Civile, Jean-Claude Matiti Kiazola est doctorant en Sciences et Gestion de l'environnement de l'Université de Kinshasa où il exerce comme assistant. Il consacre sa thèse à la cartographie écologique du bassin versant de la rivière Kwilu dans les territoires de Bulungu et de Masi-Manimba. Il œuvre pour une écologie au service d'une gouvernance durable des écosystèmes en République démocratique du Congo.